

FICHE SIGNALÉTIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

F93H504
09 00

DATE DE PRÉPARATION
15 janv. 2010

SECTION 1 — IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

NUMÉRO DU PRODUIT

F93H504

NOM DU PRODUIT

MIL-DTL-64159, Type II Coating, Water Dispersible Aliphatic Polyurethane, CARC, Tan 686A

NOM DU FABRICANT

THE SHERWIN-WILLIAMS CO.
101 Prospect Avenue N.W.
Cleveland, OH 44115

NUMÉROS DE TÉLÉPHONES ET SITES WEB

| | |
|---|----------------|
| Renseignements réglementaires | (216) 566-2902 |
| Urgence médicale | (216) 566-2917 |
| Urgence de transport* | (800) 424-9300 |
| *pour une urgence chimique SEULEMENT (déversement, fuite, incendie, exposition ou accident) | |

SECTION 2 — COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

| % EN POIDS | CAS No. | Ingredient | UNITÉS | PRESSION VAPEUR |
|------------|------------|------------------------------|-----------------------------|-----------------|
| 4 | 872-50-4 | 1-Méthyl-2-Pyrrolidone | | |
| | | ACGIH TLV | Pas Disponible | 1 mm |
| | | OSHA PEL | Pas Disponible | |
| 14 | 13463-67-7 | Dioxyde de Titane | | |
| | | ACGIH TLV | 10 mg/m3 de poussière | |
| | | OSHA PEL | 10 mg/m3 total de polva | |
| | | OSHA PEL | 5 mg/m3 fracción respirable | |
| 0,7 | 68187-49-5 | Cobalt Chromite Green Spinel | | |
| | | ACGIH TLV | 0,02 MG/M3 | |
| | | OSHA PEL | 0,1 MG/M3 | |
| % EN POIDS | | Ingredient | | |
| 0,26 | | Chrome III (Cr) | | |

SECTION 3 — IDENTIFICATION DES RISQUES

SOURCES D'EXPOSITION

L'exposition peut se produire par l'INHALATION des vapeurs ou du brouillard de pulvérisation.
La PEAU et les YEUX peuvent entrer en contact avec le produit, les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

EFFET DE LA SUREXPOSITION

YEUX: Irritation des YEUX.

PEAU: L'exposition prolongée ou répétée risque de provoquer l'irritation des peau.

INHALATION: Irritation des voies respiratoires supérieures.

Dans un espace restreint, les vapeurs en grande concentration peuvent causer des maux de tête, des nausées ou l'étourdissement.

SYMPTÔMES DE SUREXPOSITION

La rougeur et les démangeaisons ou la sensation de brûlure peuvent indiquer une exposition excessive des yeux ou de la peau.

ETAT DE SANTÉ AGGRAVÉ PAR EXPOSITION

Peut causer des réactions allergiques des voies respiratoires et/ou des réactions cutanées chez certaines personnes ou la stimulation de sensibilité. Cette réaction peut se manifester plusieurs heures après l'exposition.

Les personnes sensibles aux isocyanates vont éprouver des réactions allergiques accrues s'elles s'y exposent fréquemment.

CANCÉROGÉNÉCITÉ

Voir la Section 11.

HMIS Codes

| | |
|----------------|----|
| Santé | 2* |
| Inflammabilité | 0 |
| Réactivité | 0 |

SECTION 4 — PREMIERS SOINS

- YEUX:** Rincer les yeux à grande eau pendant 15 minutes. Aller voir un médecin.
- PEAU:** Laver à fond les parties affectées avec de l'eau et du savon.
Enlever les habits contaminés et les laver avant de les porter de nouveau.
- INHALATION:** Si on éprouve des problèmes de respiration au cours de l'utilisation, **QUITTER LES LIEUX** et aller à l'extérieur pour de l'air frais. Si les problèmes persistent ou surviennent plus tard, voir le médecin **IMMÉDIATEMENT**.
- INGESTION:** N'incitez pas la personne à vomir. Aller voir un médecin immédiatement.

SECTION 5 — MESURES EN CAS D'INCENDIE

| POINT D'ÉCLAIR | LIE | LSE | CLASSIFICATION D'INFLAMMABILITÉ |
|----------------|------|------|---------------------------------|
| > 200 °F PMCC | P.D. | P.D. | Non applicable |

MOYENS D'EXTINCTION

Dioxyde de carbone, produit chimique sec, mousse d'alcool

DANGERS D'INCENDIE OU D'EXPLOSION EXCEPTIONNELS

Les contenants fermés peuvent exploser (à cause de l'augmentation de la pression) s'ils sont exposés à une chaleur extrême.

En cas d'urgence, une exposition excessive aux produits de décomposition peut constituer un danger pour la santé. Les symptômes peuvent ne pas se manifester immédiatement. Voir le médecin.

MESURES PARTICULIÈRES DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

On doit utiliser l'équipement de protection complète y compris un appareil de respiration auto-alimenté.

La pulvérisation avec de l'eau peut être inefficace. Si on se sert de l'eau, l'ajutage pour brume est préférable. On peut se servir de l'eau pour refroidir les contenants fermés afin d'empêcher l'augmentation de la pression et la possibilité d'une combustion automatique ou l'explosion en cas d'exposition à une chaleur extrêmement grande.

SECTION 6 — MARCHÉ À SUIVRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

MESURES À PRENDRE LORSQUE DES MATIÈRES SONT RENVERSÉES OU ÉVAPORÉES

- Enlever toute source de combustion. Bien aérer.
- Nettoyer avec un absorbant non réactif.

SECTION 7 — MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

CATÉGORIE D'ENTREPOSAGE

U.S. DOL Storage Class IIIB

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE L'ENTREPOSAGE DE LA MANIPULATION

Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas en usage. Transvaser seulement dans des contenants approuvés et ayant des étiquettes complètes et convenables. Ne pas avaler. Garder hors de la portée des enfants.

SECTION 8 — CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

PRÉCAUTIONS À PRENDRE AU COURS DE L'UTILISATION

TOUTE PERSONNE AYANT ÉPROUVÉ DES PROBLÈMES CHRONIQUES (DE LONGUE DURÉE) DANS LES POUMONS OU DES PROBLÈMES DE RESPIRATION OU ENCORE AYANT EU, UNE FOIS DANS SA VIE, UN MALAISE CAUSÉ PAR LES ISOCYANATES, DEVRAIT SE GARDER D'UTILISER CE PRODUIT OU D'ÊTRE DANS UN ENDROIT OÙ ON L'UTILISE.

N'utiliser ce produit que dans un endroit bien aéré.

Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter d'aspirer les vapeurs et la brume de vaporisation.

Bien se laver les mains après l'utilisation.

Ce produit peut contenir des matières classifiées comme petites particules irritantes, telles que le dioxyde de titane ou le carbonate de calcium (voir la liste ACGIH TLV, la préface et l'annexe D). On peut avoir ces particules dans des proportions dangereuses uniquement au moment du grattage et de l'érafflement de la couche séchée. Si la liste dans la 2e section ne fait aucune mention spécifique de la présence des poussières de particules, les limites applicables sont: pour ACGIH TLV 10 mg/m³ (concentration totale de poussière), 3 mg/m³ (fractionnée de respiratoire).

VENTILATION

Un système permettant l'échappement local des produits est préférable. Si l'exposition aux produits de la 2e section est maintenue au-dessous des limites d'exposition applicables, le système d'échappement global est acceptable.

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

Dans des conditions de sur-évaporation, on doit porter un respirateur alimenté à l'air comprimé positif (e.g. le TC19C, approuvé par NIOSH/MSHA). Si ce respirateur n'est pas disponible, un respirateur à filtre de vapeur organique et de particules, bien ajusté et approuvé par NIOSH/MSHA pour se protéger contre les produits de la 2e section peut être un bon substitut. Suivre les instructions du fabricant pour son mode d'emploi. Porter le respirateur pendant toute la durée de pulvérisation et jusqu'à ce que les vapeurs et la brume disparaissent. **ON NE DOIT JAMAIS PERMETTRE À PERSONNE D'ALLER DANS UN ENDROIT OÙ CE PRODUIT EST UTILISÉ SANS AVOIR LE MÊME RESPIRATEUR DE PROTECTION RECOMMANDÉ POUR LES PEINTRES.**

Au cours du ponçage, du nettoyage à la brosse métallique, de même qu'en frottant, en brulant, en brasant ou en soudant la couche sèche, il est recommandé de porter un respirateur à filtre de particules, approuvé par NIOSH/MSHA afin de se protéger contre les produits non volatils de la 2e section.

GANTS PROTECTEURS

Afin d'éviter tout contact avec la peau, porter les gants recommandés par le fournisseur des gants offrant une protection contre les substances indiquées dans la Section 2.

LUNETTES DE SÉCURITÉ

Porter les lunettes de sécurité avec des protecteurs latéraux non perforés.

AUTRES ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ

Utiliser une crème protectrice sur la partie du corps exposée.

AUTRES PRÉCAUTIONS

On doit mélanger ce produit avec d'autres avant de l'utiliser. Avant d'ouvrir les contenants, BIEN LIRE ET SUIVRE LES AVERTISSEMENTS SUR LES ÉTIQUETTES DE TOUS LES COMPOSANTS.

SECTION 9 — PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | | |
|---|-------------------------------------|--------------|
| POIDS DU PRODUIT | 10,22 lb/gal | 1224 g/l |
| DENSITÉ | 1,23 | |
| COURBE D'ÉBULLITION | 212 - 396 °F | 100 - 202 °C |
| POINT DE FUSION | P.D. | |
| VOLUME VOLATIL | 64% | |
| VITESSE D'ÉVAPORATION | Plus lent que l'Éther | |
| DENSITÉ DE LA VAPEUR | Plus lourd que l'Air | |
| SOLUBILITÉ DANS L'EAU | P.D. | |
| pH | 7,0 | |
| COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (Théorique) | | |
| | 1,05lb/gal | 126g/l |
| | 0,43lb/gal | 51g/l |
| | Moins d'eau et de Solvants Exemptés | |
| | Émis COV | |

SECTION 10 — STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**STABILITÉ — Stable****CONDITIONS À ÉVITER**

Aucun connu.

INCOMPATIBILITÉ

Aucun connu.

PRODUITS DANGEREUX DÛ À LA DÉCOMPOSITION

Par combustion: Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, oxydes d'azote, possibilité d'avoir du cyanure d'hydrogène, oxydes des métaux de la 2e section

POLYMÉRISATION DANGEREUSE

Ne Peut Pas De Produire

SECTION 11 — DONNÉES TOXICOLOGIQUES**RISQUES DE SANTÉ CHRONIQUES**

Le cobalt et les composés de cobalt sont classés par l'IARC comme étant possiblement carcinogènes aux humains (groupe 2B) basé sur des données animales expérimentales. Cependant, l'évidence de carcinogénéité est inadéquate en ce qui concerne les humains.

Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) estime que ses experts disposent d'indications suffisantes pour affirmer que le dioxyde de titane provoque le cancer chez le rat (monographie vol. 93). Le CIRC le classe cancérigène possible pour l'homme (catégorie 2B), mais les études effectuées chez l'humain n'évoquent pas de lien entre l'exposition professionnelle au dioxyde de titane et l'augmentation du risque de cancer. D'après un sommaire du CIRC sur le dioxyde de titane, "Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane se lie à d'autres substances, comme la peinture."

INFORMATION TOXICOLOGIQUE

| CAS No. | Ingredient | | | |
|------------|------------------------------|----------|-----|----------------|
| 872-50-4 | 1-Méthyl-2-Pyrrolidone | LC50 RAT | 4HR | Pas Disponible |
| | | LD50 RAT | | |
| 13463-67-7 | Dioxyde de Titane | LC50 RAT | 4HR | Pas Disponible |
| | | LD50 RAT | | |
| 68187-49-5 | Cobalt Chromite Green Spinel | LC50 RAT | 4HR | Pas Disponible |
| | | LD50 RAT | | |

SECTION 12 — DONNÉES ÉCOLOGIQUES**DONNÉES D'ÉCOTOXICITÉ**

Aucunes données disponibles.

SECTION 13 — DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Les déchets provenant de ce produit peuvent être dangereux, selon la définition donnée dans la "U.S. Resource Conservation and Recovery Act"(RCRA) 40 CFR 261.

On doit soumettre les déchets au test d'extraction pour déterminer les numéros de l'EPA applicables.

Incinérer dans un endroit approuvé. Ne pas incinérer les contenants fermés. Respecter les lois anti-pollution fédérales, provinciales et municipales.

SECTION 14 — DONNÉES SUR LE TRANSPORT

US Ground (DOT)

Not Regulated for Transportation.

Canada (TDG)

Not Regulated for Transportation.

IMO

Not Regulated for Transportation.

SECTION 15 — DONNÉES SUR LA RÉGLEMENTATION

SARA 313 (40 CFR 372.65C) AVIS DE FOURNISSEUR

| CAS No. | CHIMIQUE/COMPOSÉ | % by WT | % Element |
|----------|------------------------|---------|-----------|
| 872-50-4 | 1-Méthyl-2-Pyrrolidone | 4 | |
| | Chromium Compound | 0,6 | 0,2 |
| | Cobalt Compound | 0,6 | 0,07 |

CALIFORNIA PROPOSITION 65

AVERTISSEMENT: Ce produit des matières chimiques connue de l'État de la Californie qui peut causer le cancer, dommages à la naissance ou autre malformation congénitale.

DONNÉES SUR LA TSCA

Tous les produits chimiques dans ce produit sont énumérés, ou exemptez de l'énumération, sur le inventaire de TSCA.

SECTION 16 — AUTRES DONNÉES

Cette FTSS a été préparée conformément aux exigences du SIMDUT; les données sont toutefois présentées sous 16 rubriques.

Les renseignements donnés ci-haut se rapportent à ce produit suivant sa formule actuelle et s'appuient sur les données disponibles en ce moment. L'addition de diluant et autres additifs peut changer considérablement les risques associés à ce produit et sa composition. Etant donné que nous n'avons pas de contrôle sur les conditions d'utilisation, nous ne donnons aucune garantie, explicite ou implicite et nous n'assumons aucune responsabilité concernant l'usage, quel qu'il soit, de ces renseignements.